

de fortes études. Voulons-nous donc faire de notre profession un instrument de la grandeur et de la prospérité nationales, dirigeons notre attention sur la formation de ceux qui nous remplaceront un jour.

Il est une autre question qui devrait être l'objet d'une étude sérieuse de notre part et que nos gouverneurs devraient s'efforcer de régler d'une manière définitive durant la prochaine administration: je veux parler de la réciprocité interprovinciale.

Il y a quelques années, un comité formé de médecins des différentes provinces avait jeté les bases d'une entente.

Chaque province devait avoir un bureau central d'examineurs: les licences accordées par l'un de ces bureaux devaient être reconnues des autres, qui en admettaient les porteurs sans examen. Une forte partie de l'opposition à ce projet, je regrette de le dire, vint de notre province.

Plus tard, l'on proposa la formation d'un seul bureau d'examineurs, composé de représentants de toutes les provinces, devant lequel se présenteraient les élèves qui voudraient obtenir une licence interprovinciale. Pour quelles raisons, je ne sais, mais l'on me paraît aussi avoir abandonné ce projet.

La province de Québec n'a-t-elle pas un intérêt tout particulier à ce que l'on reprenne la discussion d'un projet aussi important?

L'on dit que la profession est encombrée. Pourquoi alors ne pas ouvrir de nouveaux horizons à nos gradués?

Dans certaines parties de la province, la profession canadienne-française craint l'envahissement, et je me suis laissé dire que nos universités s'opposent à la formation d'un bureau central d'examineurs: elles voient là, paraît-il, une violation de leurs droits.

Ces craintes, cette opposition ont-elles bien leur raison d'être? Si nous facilitons l'accès de notre province à nos confrères anglais, par contre, ne nous ouvrent-ils pas toutes grandes les portes de sept des provinces les plus riches de la Puissance?

La langue sera toujours un obstacle à leur établissement parmi nous. L'expérience nous démontre que nos jeunes gens, au contraire, apprennent facilement l'anglais et s'acclimatent plus facilement encore parmi les populations d'origine étrangère.